

Eurovat

More than an agent

Récupération de TVA

Récupération d'Accises

Représentation de personnel détaché

Nos partenaires :



RÉCUPÉRATION TVA

Récupérez votre TVA en toute simplicité

Eurovat récupère la TVA sur les factures de vos fournisseurs et sur l'ensemble des produits récupérables dans tous les pays de l'UE.

Offre EuroVAT



Vous nous envoyez vos factures.



Nous déposons vos dossiers auprès des Fiscs après chaque période.



Les fiscs traitent les dossiers et nous remboursent la TVA.



Nous vous restituons la TVA.

Offre OptiVAT



Vous nous envoyez vos factures.



Nous déposons vos dossiers auprès des Fiscs après chaque période.



Nous vous remboursons la TVA sans attendre le remboursement des Fiscs.

Grâce à l'offre **ActiVAT** : payez vos factures AS 24 Hors Taxe avec notre partenaire AS 24.

Vous pouvez aussi faire de votre TVA une garantie pour vos fournisseurs AS 24 ou TOTALÉnergies.

EN UN MOT : confiez nous vos factures, nous gérons vos dossiers.

RECUPERATION D'ACCISES

Réduisez vos dépenses de carburant grâce à la récupération des Accises

Eurovat récupère les Accises sur les factures de tous vos fournisseurs en :



FRANCE : TICPE



BELGIQUE



ITALIE



**ESPAGNE : Gasóleo Profesional
espagnol + céntimo sanitario**



SLOVENIE



HONGRIE



CROATIE

Taux de remboursement moyen (€/m³)

Consulter le site institutionnel

eurovat.eu

pour connaître les taux actuels.

EN UN MOT : augmentez vos profits
en récupérant vos Accises.

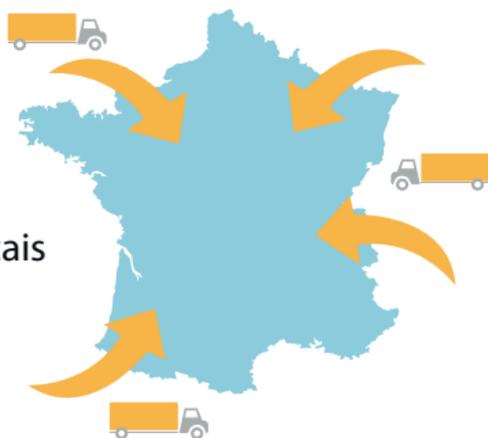
DETACHEMENT DE PERSONNEL

« Loi Macron »

Assurez-vous de respecter la loi Macron: choisissez Eurovat comme représentant en France !

Entrée en vigueur le 1^{er} Juillet 2016, la Loi Macron s'applique aux entreprises étrangères dont les chauffeurs détachés en France doivent :

- Etre rémunérés sur la base du salaire minimum français.
- Respecter les règles sociales françaises.
- Nommer un représentant français auprès des autorités.



Qui est concerné ?

A compter du 2 février 2022, pour des raisons légales, seules les entreprises basées hors-UE, effectuant des opérations de transport ou de cabotage et détachant du personnel roulant ou naviguant sur le territoire français.

En tant que représentant légal, Eurovat :

- Stocke vos documents et assure leur confidentialité.
- Représente votre entreprise en cas de contrôle des autorités françaises.

EN UN MOT : profitez de notre expertise pour vous représenter.



www.eurovat.eu

- Obtenez des informations détaillées sur la récupération de TVA / Accises et le détachement de personnel.
- Restez informé avec les actualités.
- Contactez-nous facilement.

**Connectez-vous
à votre espace client
et simplifiez-vous la vie**

- Suivez vos dossiers de récupération de taxes.
- Assurez votre conformité à la Loi Macron.
- Téléchargez vos documents pour la Loi Macron.
- Gérez vos services.
- Contactez facilement votre chargé de clientèle.



Eurovat

Eurovat est spécialisé dans la récupération de TVA et Accises pour les transporteurs internationaux.

Créée en 1995, l'entreprise a développé son expertise et assure une procédure simple pour la récupération de vos TVA et Accises.

Aujourd'hui, Eurovat vous offre un nouveau service, la représentation de votre personnel détaché en France.

- Une relation de confiance basée sur la transparence.
- Les services de spécialistes multilingues.
- Un chargé de clientèle dédié.
- Un suivi total de vos dossiers.
- L'expertise de nos équipes.
- Des tarifs équitables.

Bâtiment ARBOR JOVIS
3, boulevard du Zénith - CS 20113
44800 SAINT HERBLAIN - FRANCE
Tél : +33 2 40 92 12 13

contact@eurovat.fr

www.eurovat.eu

